CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E134827** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE 26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2012

Raison sociale : ROCHEREAU BOIS ET CHARPENTES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/12/2015

Capital : 50 000

675 AVENUE ROBERT BRUN
83500 LA SEYNE SUR MER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULON 2012B00198

Siret : 539 475 939 00036

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 9026205

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021744689404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021744689404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 06 22 89 33 76 **Fax :**

Portable : 06 22 89 33 76

Responsabilité légale :
ROCHEREAU DIDIER PRÉSIDENT

Site Internet : http://charpente-couverture-toulon.fr

E-mail : charpenterbc@yahoo.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 762 735 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	23/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 08:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E134827** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE **26/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2012
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/12/2015
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULON 2012B00198

Siret : **539 475 939 00036**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 9026205
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021744689404
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021744689404
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **ROCHEREAU BOIS ET CHARPENTES**

675 AVENUE ROBERT BRUN
83500 LA SEYNE SUR MER

Téléphone : 06 22 89 33 76 **Fax :**
Portable : 06 22 89 33 76

Site Internet : http://charpente-couverture-toulon.fr
E-mail : charpenterbc@yahoo.fr

Responsabilité légale :
ROCHEREAU DIDIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	23/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	22/09/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	22/09/2023
o Isolation des combles perdus	22/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 08:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.